IRON MAIDEN [Uk] No Prayer For The Dying (EMI United Kingdom - 1990)



C'est marrant comme cet album pourtant plus proche de ce que l'on préfère chez **IRON MAIDEN** a pu demander comme temps pour l'apprivoiser.

Pourtant tout est là : des morceaux rapides aux pièces plus « progressives » dans un sens, mais à des années-lumière des excès entre guillemets des deux albums précédents [1]. Certes, **Adrian Smith** ne fait plus partie de l'équipe mais son remplaçant **Jannick Gers** fait son possible pour creuser son trou bien qu'il ne soit crédité sur aucun des morceaux. Peut-être faut-il qu'il fasse ses preuves avant de proposer quelque chose, une bonne partie des morceaux était certainement déjà composée à son arrivée puisque **Steve Harris** l'inépuisable ne s'arrête jamais de bosser. **Bruce Dickinson** est très en

forme, le reste du groupe livre une belle prestation bien qu'on s'étonne qu’un seul des morceaux ne dépasse ici les cinq minutes (l'excellent *Mother Russia*, heavy-demment signé **Steve Harris**). Le groupe a choisi de resserrer les rangs et d'aller droit à l'essentiel, ce qu'il parvient à faire sans montrer toutefois le génie qui habite toute la discographie de la décennie précédente.

Personnellement on a toujours bien aimé cet album mésestimé, bien plus que celui qui arrivera deux ans plus tard, *Fear of the dark*.

[1] afin de lire plein d’autres chroniques à l’occasion, clique juste sur les noms en rouge.



Pressage hollandais, écritures en noir.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !
Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.